

aux produits québécois exportés vont être abolis, ce qui profitera à plusieurs entreprises, notamment des secteurs de l'aluminium, de l'aérospatiale, des produits chimiques et plastiques, du bois, des pâtes et papiers, des

riers non seulement de rejoindre un immense marché, 14 fois plus grand que le Canada, mais aussi de diversifier leurs clientèles, ce qui stimulera l'innovation et générera des améliorations de productivité. Il permettra entre

peu qui sera désavantagée pour les producteurs de fromages fins du Québec.

À ce sujet, les producteurs de lait du Québec et du Canada reçoivent actuellement une aide substantielle de l'État. En vertu

le prix du lait est déterminé par le gouvernement et plusieurs études ont démontré que ce prix a augmenté plus rapidement que l'inflation et même que les coûts de production. L'une des raisons

À VOUS LA PAROLE

Menaces anticipées pour la fonction publique



L'auteure est présidente de l'Association des juristes de justice.

Lisa Blais

Au-delà de tout ce qui s'est dit au sujet des mesures pour plaire aux consommateurs, le discours du Trône du gouvernement Harper contenait quelques bribes d'information qui pointent vers des négociations contractuelles difficiles en 2014.

L'Association des juristes de justice, qui représente 2700 avocats fédéraux (procureurs de la Couronne, les avocats qui travaillent à la rédaction des lois et qui représentent le Canada dans des litiges à l'étranger) se désolé du fait que le discours s'en prend

encore à la fonction publique, avec des références à des coupes et à des gels de dépenses.

Après avoir hérité d'un surplus de 14 milliards\$ en 2006, pour ensuite le transformer en déficit de 29 milliards\$ (tout en réduisant la TPS de 20% et en coupant le taux d'impôt sur les sociétés), le gouvernement réitère son intention d'éliminer le déficit d'ici 2015.

Dans le discours du Trône, le gouvernement a répété qu'il a l'intention de réformer le système de congé de maladie de la fonction publique et de réviser la gestion de la performance pour fournir un service moins cher aux Canadiens. (Les membres de l'AJJ sont déjà soumis depuis des années à des évaluations de rendement).

Négociations difficiles

Un autre élément surprenant du discours était une référence à

des amendements à la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Nous garderons un œil attentif sur ce point parce que la négociation collective est un droit démocratique et la Loi sur les relations de travail ne peut être affaiblie.

Le discours du Trône, qui est le reflet de la philosophie globale de ce gouvernement, nous rappelle que nous avons besoin d'une approche unifiée et que nous nous dirigeons vers ce qui sera sûrement des négociations difficiles l'an prochain. Le gouvernement prépare le terrain pour une épreuve de force et l'on peut s'attendre à ce que les conservateurs utilisent les employés du secteur public comme les sacs de boxe à la veille des élections de 2015.

Tout comme les autres employés fédéraux, les membres de l'Association des juristes de justice travaillent fort au nom des Canadiens et ils méritent le respect et la reconnaissance.

Redevable Forum fran

Sauf le respect qui est dû aux personnes qui déplorent qu'un maire d'Ottawa, Jim Watson, abolisse le forum francophone, mon opinion diffère de la leur.

Il s'agit, à mon avis, de ce que nos collègues de l'autre langue officielle qualifient de «*blue bon committee*», c'est-à-dire un comité soi-disant d'experts, mais qui n'est que du vent élitiste.

Plusieurs questions se posent quant à la composition d'un tel forum, à savoir : comment les membres sont choisis et pour combien de temps ? Au nom de qui parlent-ils ? Les membres sont-ils redevables ? Ce type de comité existe généralement à la discrétion de la personne qui met en place et qui peut en être retiré selon son bon vouloir. L'entité vit en marge de la structure organisationnelle officielle.

La mise au rancart du forum francophone ne veut pas dire que les francophones ne sont pas importants pour autant que le maire de la ville. Les francophones dans la gouvernance municipale. M. W.